





KP.01.01.02.14.02 Suchverfahren / Abgabenerhebungsverfahren AEV im nTV verarbeiten 3.0

Décrit la procédure de recherche et de perception des redevances pour les régimes de transit nationaux non apurés.

Responsable: A Normen + Grundlagen (Entité organisationnelle)

Vue des références:

Objet référencé	Attribut	Objet	Modèle source
KP.01.01.02.14.02 Suchverfahren / Abgabenerhebungsverfahren AEV im nTV verarbeiten 3.0 (Diagramme de collaboration)	Processus associé	(Processus)	()
KP.01.01.02.14.02 Suchverfahren / Abgabenerhebungsverfahren AEV im nTV verarbeiten 3.0 (Diagramme de collaboration)	Processus associés	(Produit)	()
KP.01.01.02.14.02 Suchverfahren / Abgabenerhebungsverfahren AEV im nTV verarbeiten 3.0 (Diagramme de collaboration)	Sous-processus référencé	(Processus (imbriqué))	()

N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
1	Le délai de transit a expiré  2. poser une question au déclarant dans le régime de transit			
2	poser une question au déclarant dans le régime de transit  3. attendre la réponse du déclarant dans le régime de transit			
3	attendre la réponse du déclarant dans le régime de transit  4. réponse du déclarant dans le régime de transit  12. pas de réponse			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
4	réponse du déclarant dans le régime de transit ➡ 5. examiner la réponse			
5	examiner la réponse ➡ 6. résultat par ex. sur présentation d'une preuve alternative ou d'une preuve de la taxation réglementaire par le bureau de douane			
6	résultat l'information permet l'établissement de l'avis de recherche ➡ 7. établir l'avis de recherche présentation en douane prouvée ➡ 10. passer à l'étape «Apurement» les informations fournies sont insuffisantes ➡ 13. passer à l'étape «Fin du processus non trouvée»			
7	établir l'avis de recherche ➡ 8. vérifier l'emplacement des marchandises et si la présentation en douane a eu lieu dans le cadre du régime de transit Le bureau de douane de départ transmet la demande au bureau de douane de destination.			
8	vérifier l'emplacement des marchandises et si la présentation en douane a eu lieu dans le cadre du régime de transit ➡ 9. présentation en douane prouvée?			
9	présentation en douane prouvée? oui ➡ 10. passer à l'étape «Apurement»			



N°	Nom	Documents associés	Risques et contrôles associés	Éléments du SI associés
	non ➡ 13. passer à l'étape «Fin du processus non trouvée»			
10	passer à l'étape «Apurement» ➡ 11. RTN prêt à être apuré			
11	RTN prêt à être apuré			
12	pas de réponse ➡ 13. passer à l'étape «Fin du processus non trouvée»			
13	passer à l'étape «Fin du processus non trouvée» ➡ 14. RTN non trouvé			
14	RTN non trouvé			